

CABINET  
LAUNAY  
AUDIT

**Agnès LAUNAY**

Commissaire aux Comptes

## **ASSOCIATION DIOCESAINE DE COUTANCES**

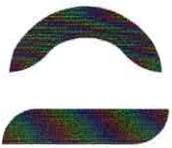
1, rue Cardinal Guyot  
50200 COUTANCES

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

**Exercice du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022**

51, rue des Jonquilles  
14000 CAEN  
Tél : 06.78.29.93.10  
[a.launay@launay-audit.fr](mailto:a.launay@launay-audit.fr)

Cabinet Launay et Associés Audit – SARL au capital de 16.000 € - SIRET 350.873.899.00032 – RCS CAEN B 350.873.899  
Société inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes du ressort de la Cour d'Appel de Caen



**ASSOCIATION DIOCESAINE DE COUTANCES**  
1, rue Cardinal Guyot  
50200 COUTANCES

Mesdames, Messieurs les Membres de l'association,

**I. Opinion sur les comptes annuels**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 19 décembre 2019, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022 sur le contrôle des comptes annuels de l'Association Diocésaine de Coutances, tels qu'ils sont joints au présent rapport, et qui se traduisent par :

- un total de produits d'exploitation de ... 7.707.443 euros
- un résultat net négatif de ..... -667.940 euros
- un montant total de bilan de ..... 39.322.734 euros

**Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.**

**II. Fondement de l'opinion**

**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

**Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, depuis la date d'ouverture de cet exercice comptable jusqu'à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III. Vérifications du rapport moral d'activité et des autres documents adressés aux membres de l'association**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral d'activité et financier soumis à votre approbation.

### **IV. Responsabilités du conseil d'administration et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels**

Il appartient au Conseil d'administration d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au Conseil d'administration d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

## **V. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre entité.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicable en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillent des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments

collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances où événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Caen, le 16 juin 2023

La Commissaire aux Comptes

A. LAUNAY



## Bilan Actif

	Du 01/01/2022 au 31/12/2022			Au 31/12/2021
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	49 373	29 662	19 711	31 763
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	389 703		389 703	389 703
Constructions	24 021 357	14 175 626	9 845 731	8 579 613
Installations techniques, matériel et outillages industriels	42 168	8 845	33 323	27 287
Autres immobilisations corporelles	6 387 655	4 055 685	2 331 970	2 468 152
Immobilisations corporelles en cours	812 514		812 514	2 037 962
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	790 543		790 543	558 478
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts	276 155		276 155	427 646
Autres immobilisations financières	1 436		1 436	1 436
	<b>TOTAL I</b>	<b>32 770 902</b>	<b>14 501 084</b>	<b>14 522 038</b>
Comptes de liaison				
	<b>II</b>			
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et encours	11 201		11 201	12 579
<b>Créances</b>				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	45 175		45 175	64 902
Créances reçues par legs ou donations	293 476		293 476	417 335
Autres	237 573		237 573	331 506
Valeurs mobilières de placement	18 808 981	753 079	18 055 902	17 846 806
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	6 140 433		6 140 433	6 680 532
Charges constatées d'avance	37 890		37 890	40 482
	<b>TOTAL III</b>	<b>25 574 729</b>	<b>24 821 650</b>	<b>25 394 142</b>
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
	<b>IV</b>			
	<b>V</b>			
	<b>VI</b>			
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>58 345 631</b>	<b>19 022 897</b>	<b>39 322 734</b>	<b>39 916 180</b>

## Bilan Passif

	31/12/2022	31/12/2021
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires	14 196 661	14 381 818
Fonds propres complémentaires	687 000	687 000
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
<b>Réserves</b>		
Réserves statutaires ou contractuelles	279 056	279 056
Réserves pour projet de l'entité	14 137 524	13 291 208
Autres réserves		
Report à nouveau	360 892	360 892
Excédent ou déficit de l'exercice	-667 940	661 160
<b>Situation nette</b>	<b>28 993 193</b>	<b>29 661 133</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	187 018	202 831
Provisions réglementées		
<b>TOTAL I</b>	<b>29 180 211</b>	<b>29 863 964</b>
Comptes de liaison		
	<b>II</b>	
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	959 671	695 527
Fonds dédiés	707 816	709 440
<b>TOTAL III</b>	<b>1 667 487</b>	<b>1 404 968</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	55 832	64 017
<b>TOTAL IV</b>	<b>55 832</b>	<b>64 017</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 328 941	5 011 948
Emprunts et dettes financières diverses	2 146 210	2 158 649
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	313 536	502 401
Dettes des legs ou donations	123 833	280 396
Dettes fiscales et sociales	322 016	303 075
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 777	3 924
Autres dettes	170 064	314 262
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	9 827	8 575
<b>TOTAL V</b>	<b>8 419 204</b>	<b>8 583 231</b>
Ecarts de conversion passif		
	<b>VI</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>39 322 734</b>	<b>39 916 180</b>

## Compte de résultat

	31/12/2022	31/12/2021
<b>Produits d'exploitation</b>		
Cotisations	8 842	1 131
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	480 300	466 233
- dont ventes de dons en nature	159	665
Ventes de prestations de services	939 671	673 332
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	36 511	39 097
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	1 720 462	2 033 811
Mécénats	1 295 032	1 144 010
Legs, donations et assurances-vie	2 429 895	2 156 489
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	30 953	9 035
Utilisations des fonds dédiés	39 412	8 752
Autres produits	726 366	582 836
<b>TOTAL I</b>	<b>7 707 443</b>	<b>7 114 725</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats de marchandises	465 695	415 821
Variation de stocks	-50	-313
Autres achats et charges externes	2 284 147	1 886 394
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	260 777	267 023
Salaires et traitements	2 313 777	2 121 122
Charges sociales	775 591	763 812
Dotations aux amortissements et dépréciations	1 141 212	991 930
Dotations aux provisions		3 473
Reports en fonds dédiés	37 788	264 543
Autres charges	473 226	436 711
<b>TOTAL II</b>	<b>7 752 162</b>	<b>7 150 515</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-44 719</b>	<b>-35 790</b>
<b>Produits financiers</b>		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	113 273	125 768
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	13 380	44 979
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	113 167	226 405
<b>TOTAL III</b>	<b>239 820</b>	<b>397 152</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	705 161	37 135
Intérêts et charges assimilés	51 711	42 112
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	118 209	48 744
<b>TOTAL IV</b>	<b>875 081</b>	<b>127 991</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>-635 261</b>	<b>269 160</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)</b>	<b>-679 980</b>	<b>233 371</b>

\*Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels\*

- 4 -

## Compte de résultat (Suite)

	31/12/2022	31/12/2021
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	74 943	17 923
Sur opérations en capital	80 593	837 102
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL V</b>	<b>155 536</b>	<b>855 024</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	108 860	400 551
Sur opérations en capital	10 636	3 777
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>TOTAL VI</b>	<b>119 496</b>	<b>404 328</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>36 040</b>	<b>450 696</b>
Participations des salariés aux résultats	<b>VII</b>	
Impôts sur les bénéfices	<b>VIII</b>	<b>24 000</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>8 102 799</b>	<b>8 366 901</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>8 770 739</b>	<b>7 705 741</b>
<b>EXCEDENT OU DEPICIT</b>	<b>-667 940</b>	<b>661 160</b>
<b>Contributions volontaires en nature</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
<b>TOTAL</b>		
<b>Charges des contributions volontaires en nature</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>		

\*Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels\*

- 5 -

## Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total du bilan avant répartition est de 39 322 734 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat positif de -667 940 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### Faits caractéristiques

L'Association a comptabilisé une dépréciation de 705 K€ sur son portefeuille de titre à la clôture de l'exercice.

### Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant.

### Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et au compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes ;

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations ont été valorisées au coût historique, suivant les mentions portées sur les actes originaux.

Dans le cadre de l'application des nouvelles normes comptables, les constructions non totalement amorties ont été décomposées entre structure et « autres composants », la structure ayant été estimée à 80,80 % de la valeur de la construction et le poste « autres composants » à 19,20 %.

La structure a été amortie sur 30 ans alors que les "autres composants" l'ont été sur une durée de 15 ans.

Les autres durées d'amortissement sont :

- Aménagement des constructions : 10 à 20 ans
- Matériel : 5 à 10 ans
- Matériel de transport : 4 et 5 ans
- Matériel et mobilier de bureau : 4 à 10 ans
- Matériel d'entretien : 4 et 5 ans

### Informations significatives

#### Périmètre

Le périmètre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 intègre les comptes des services généraux ainsi que les comptes des paroisses et services suivants :

#### Paroisses intégrées

Toutes les paroisses sont intégrées au 31 décembre 2022. Périmètre

#### Services intégrés

- CAD
- AUMON.HOP MEMORIAL ST LO
- DIACONAT PERMANENT
- SERVICE DE COMMUNICATION
- PASTORALE DES JEUNES
- PASTORALE DES PRISONS
- PASTORALE FAMILIALE
- CENTRE THOMAS HELYE
- MAISON DIOCESAINE
- AUMON.BON SAUVEUR ST LO
- AUMON.CHERB-VALOG.
- AUMON.CURIE COROT
- AUMON.HP GRANVILLE
- LITURGIE
- CATECHUMENAT
- ADEP
- FORMATION CLERGE
- MISSION UNIVERSELLE
- BIBLIOTHEQUE DIOCESAINE
- ECOLE DE PRIERE
- CONSEIL VIE RELIGIEUSE
- PELERINAGES DIOCES.
- PASTORALE PERS.HANDI.
- AUMON.HOP COUTANCES
- AEP ST LO
- SOLIDARITE DIOCES.
- AEP VALOGNES
- AUMONERIE DES VOYAGEURS
- AUMONERIE B5 PICAUVILLE
- AUMONERIE DES GENS DU VOYAGE
- AUMONERIE SCOLAIRE
- AUMON.HP VALOGNES
- AUMONERIE DE BREHAL
- POLE MISSIONNAIRE
- AEP ZOLA LA GLACERIE
- AEP LYCEE TOCQUEVILLE
- AEP AUMONERIE DES PIEUX FLAMANVILLE
- PASTORALE SANTE
- CATECHESE DES ENFANTS
- AEP CHERBOURG
- STE MERE EGLISE FUND
- MAISON JEAN BOSCO
- AUMONERIE POLYCLINIQUE DE LA BAIE
- AEP EQUEURDEVILLE
- AEP MARGINY
- AEP AVRANCHES
- FOYER SACERDOTAL
- PATRONALE DES MIGRANTS
- MISSION OUVRIERE MANCHE
- AEP LA HAYE PESNEL
- AEP TORIGNI SUR VIRE
- AEP OCTEVILLE
- AEP LA HAYE DU PUIITS

**Variation des fonds associatifs**

Capitaux propres au 31/12/2021	29 661 133 €
Correction Exercice antérieurs	0 €
Résultat exercice 2022	- 676 125 €
Capitaux propres au 31/12/2022	28 985 008 €

## Autres informations

**Contribution volontaire en nature**

L'Association n'est pas actuellement en mesure de chiffrer le montant des contributions volontaires en nature.

**Engagement de retraite des salariés embauchés directement par les paroisses**

La provision pour départ en retraite comprend une somme forfaitaire de 20 000 € liée aux départs en retraite des salariés embauchés directement en paroisses.

**Régime fiscal**

L'Association Diocésaine est une association à but non lucratif au sens du Code Général des Impôts. En application de ce texte, sont soumis à l'impôt sur les sociétés certains produits financiers et fonciers.

**Rémunération des dirigeants**

Absence de rémunération liée à la fonction de dirigeants.

**Effectifs salariés au 31/12/2022 de la Curie Diocésaine AD Coutances-Avranches**

. Cadres : 5  
 . Non cadres : 38  
 . Total : 43

Les plus-values latentes sur le portefeuille de titres représentent 882 711 € au 31 décembre 2022.

**Apport en fonds associatif**

Dans un acte notarié du 16/02/2021, l'association LES LOGIS DE BRIOVERE a apporté à l'association diocésaine un ensemble immobilier situé à SAINT LO.

Cet apport estimé dans l'acte à 687 000 € a été comptabilisé dans le compte 102400 « apports sans droit de reprise ».

## Variation des fonds dédiés - Ressources liées à la générosité du public

Ressources liées à la générosité du public	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		À la clôture de l'exercice		
			Montant global	dont rembours.	Transferts (1)	Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Maison Mgr Jacques FIHEY	88 093		5 047			83 046	
Autel Cathédrale	58 046		1 972			56 074	
Maison Réjouis toi	402 848	500	25 440			377 908	
Centre paroiss. Tourlaville	130 492	13 440				143 932	
Paroisse de Granville	29 963	23 848	6 955			46 856	
<b>TOTAL</b>	<b>709 442</b>	<b>37 788</b>	<b>39 414</b>			<b>707 816</b>	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif

(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

## Variation des fonds reportés - Legs et donations

Legs ou donations	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
LEGS	695 527	264 143		959 670
TOTAL	695 527	264 143		959 670

## Engagements financiers

### ENGAGEMENTS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Pensions, retraites et assimilés	
Autres engagements	221 777
TOTAL	221 777

Commentaires :

Intérêts restants sur emprunt en cours

### ENGAGEMENTS RECUS :

Nature des engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
TOTAL	

Commentaires : néant

## Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs comptables nettes des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	1 500 000		
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
	Total	1 500 000	

### Commentaire

Nantissement du placement réalisé auprès de Générali pour 1.500.000 € en garanti de l'emprunt de 3.000.000 € souscrit auprès du Crédit Mutuel (capital restant dû : 2.716.532 €)

## Détail des legs, donations et assurance-vie

PRODUITS	Montant
Montant perçu au titre d'assurances-vie	508 417
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article L213-9	891 851
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	282 123
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
TOTAL	1 682 391
CHARGES	Montant
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	374 500
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	264 143
TOTAL	638 643
SOLDE DE LA RUBRIQUE	1 043 748

# Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

(Loi n°91-772 du 7 août 1991)

Emplois par destination	31/12/2022	31/12/2021	Ressources par origine	31/12/2022	31/12/2021
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
Missions sociales			Ressources - générosité du public		
Réalisées en France			Cotisations sans contrepartie		
Actions réalisées par l'organisme			Dons, legs et mécénats		
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant en France			Dons manuels	1 674 140	1 761 281
Réalisées à l'étranger			Legs, donations et assurance-vie	1 400 268	463 317
Actions réalisées par l'organisme			Mécénats		
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant à l'étranger			Autres ressources liées à la générosité du public	338 470	604 460
<b>TOTAL I</b>					
Frais de recherche de fonds					
Frais d'appel à la générosité du public					
Frais de recherche d'autres ressources					
<b>TOTAL II</b>					
Frais de fonctionnement	<b>III</b>	<b>3 375 090</b>			<b>2 564 516</b>
<b>TOTAL EMPLOIS</b>			<b>TOTAL RESSOURCES I</b>		
		<b>3 375 090</b>		<b>3 412 878</b>	<b>2 829 058</b>
Dot. aux prov. et dépréciations	<b>IV</b>		Rep. sur prov. et dépréciations	<b>II</b>	
Report en fonds dédiés de l'exercice	<b>V</b>	<b>37 788</b>	Utilisat. des fonds dédiés anté.	<b>III</b>	
Excédent de la génér. du public de l'ex.			Déficit de la génér. du public de l'ex.		
<b>TOTAL</b>			<b>TOTAL</b>		
		<b>3 412 878</b>		<b>3 412 878</b>	<b>2 829 058</b>
Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)					
(+/-) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public					
(-) Invest. et (+) désinvest. nets liés à la générosité du public de l'ex.					
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)					
Contributions volontaires en nature	31/12/2022	31/12/2021		31/12/2022	31/12/2021
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
Missions sociales			Liées à la générosité du public		
Réalisées en France			Bénévolat		
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
<b>TOTAL I</b>			Dons en nature		
A la recherche de fonds	<b>II</b>				
Au fonctionnement	<b>III</b>				
<b>TOTAL</b>			<b>TOTAL</b>		
			Fonds déd. liés à la génér. du public	31/12/2022	31/12/2021
			Fonds dédiés en début d'exercice		
			(-) Utilisation		
			(+) Report		
			Fonds dédiés en fin d'exercice		